



Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage
RAPPORT D'ACTIVITES Mars 2016

Sommaire

Points principaux.....	2
1 Investigations.....	2
2 Opérations.....	2
3 Légal.....	3
4 Media.....	3
5 Management.....	5
6 Relations extérieures.....	5
7 Conclusion.....	6

Points principaux

- Deux suivis d'affaires en justice à Dolisie et Pointe-Noire.
- Suivis du consortium et de la planification du CTS.
- Période « test » pour les nouveaux volontaires PALF.

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations menées	6
Investigations ayant abouti à une opération	0
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	1

- 5 enquêtes réalisées durant le mois de mars 2016 principalement dans le département du Pool.

Durant le mois de mars 2016, le département d'investigation a fait 6 enquêtes, mais aucune d'entre elle n'a abouti à une opération.

- Les 2 volontaires arrivés en février sont toujours en test.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	0
Nombre de trafiquants arrêtés	0
Nombre de trafiquants en fuite	0

Aucune opération n'a eu lieu ce mois-ci du fait de la construction et de l'équipe PALF et du changement des locaux PALF.

3 Légal

Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	2 cas. a-Cas BABOUTILA et autres (Tribunal de Grande Instance de Dolisie) b-cas BALOSSA Ruffin (Tribunal de Grande Instance de Pointe Noire)
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	Aucun
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois - ci	6

Le 18 mars 2016 le délibéré de l'affaire BALOSSA Ruffin est tombé, ce dernier a été condamner fermement par le Tribunal de Grande Instance de Pointe Noire à deux ans de prison ferme, à une amende de 200 000 fcfa et 1.000 000 fcfa de dommages et intérêts.

Le même 18 Mars il s'est tenu au Tribunal de Grande Instance de Dolisie, l'audience de l'affaire BABOUTILA et autres. Malheureusement le climat d'instabilité qui a régné dans le pays, a fait que l'audience soit annuler et renvoyer pour la date ultérieure du 8 Avril prochain.

Un volontaire juriste est en test depuis le 1 février.

Visite prison

_Cas TSIBA Jean Michel, grand trafiquant d'ivoires fut libéré depuis le 23/11/2015 soit disant pour aggravation de son état de santé. Les enquêtes du mois de mars n'ont rien donné pour valider cette version ou la contredire. Le suivi de cette affaire sera reprise plus intensément avec l'avocat.

- Cas BALOSSA Ruffin, a été mis sous liberté provisoire le temps de son procès. Il n'est donc pas en prison. La décision de justice ainsi qu'un mandat d'amener seront retirés auprès du TGI de Pointe-Noire afin de veiller au respect de l'application des lois.
- Cas BABOULITA et autres sont également en liberté provisoire en attendant leur procès du 8 avril à Dolisie, si la région est en sécurité.

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 00			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse écrite papier
0	00	00	00

Malgré la condamnation exemplaire de Pointe-Noire durant le mois de mars aucune pièce médiatique n'a été publiée par le département. Les élections présidentielles du 20 mars ont pris beaucoup d'intérêts dans les médias. PALF est toujours à la recherche d'un chargé média.

Une annonce a été déposée dans « Les Dépêches Congolaises » « job-brazza ».

5 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	1
Nombre de media en test	0
Nombre d'enquêteur en test	2
Nombre de comptable en test	0
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc....)	0
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	0

Plusieurs annonces pour la fonction du chargé média, juristes et enquêteurs ont été publiées dans différents organes de presse.

Le volontaire juriste a commencé le 1 février 2016.

Les volontaires enquêteurs ont commencé le 23 et 24 février 2016.

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		3	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
2	1		

- En termes de soutien logistique, administratif, la coordinatrice a rencontré plusieurs fois les représentants de « The Aspinall Foundation » et de WCS. Le suivi de la signature du consortium a été maintenu.
- Le suivi de l'accord entre le ministère de l'Environnement et le consortium d'ONG a été également maintenu notamment à travers des échanges téléphoniques avec le DFAP et la rencontre du DG ACFAP. Une date a été prévue pour le mois prochain, le mois d'avril.

7 Conclusion

Le mois de mars est encore un mois synonyme de tests, préparations, formations à la méthodologie EAGLE. Cette période explique le faible taux d'enquêtes et l'absence d'opération. De plus les élections présidentielles ont ralenti les activités. Le projet va devoir continuer à se reconstruire durant les semaines à venir avant de retrouver un fonctionnement effectif.